



CONSEIL MUNICIPAL D'HARFLEUR LUNDI 1^{er} JUIN 2026 A 18H30

DEL2026-070

N° 26 06A 03**Rapporteur : Tony LEPRÊTRE****CONSEIL MUNICIPAL****Procès-verbal - Séance du 20 avril 2026****Procès-verbal – Séance du 6 mai 2026****. Adoption**

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 29

L'an deux mille vingt-six, le premier juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Ville d'Harfleur légalement convoqué le vingt-six mai deux mille vingt-six s'est réuni à la Mairie d'Harfleur, dans la salle du Parc – Centre Françoise Dolto, sous la présidence de Monsieur Tony LEPRÊTRE, Maire.

PRÉSENT(E)S : 27

Tony LEPRÊTRE, Franck GROUSSARD, Laurence VAUSSY, Stéphane LEBESNE, Wanda MACDANIEL, Romuald AMI, Marion HAUGUEL, Olivier LE BASTARD, Sylvie CHAPELLE, Ghislain PORET, Sabine SALÉ, Joaquim SOREL, Monique LEVASSEUR, Nicolas ARENSMA, Yvonne DAVID, Josiane FOURNET, Alexy LEPRÊTRE, Alyssia LEBESNE, Ryan MAUROVIC, Clara CHERRIER, Kévin CROCHEMORE, Justine DUCHEMIN, José GUTIERREZ, Faïza ANBAR, Dominique BELLENGER, Josette DUREL, Dominique CHARPENTIER.

ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S AYANT DONNÉ PROCURATION : 2

Céline PROUST à Franck GROUSSARD, Vincent GORAGUER à Marion HAUGUEL.

ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S SANS PROCURATION : 0**ABSENT(E)S : 0****Votants : 29****Secrétaire de séance :**

Laurence VAUSSY

Délais et voie de recours :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Mesdames, Messieurs,

Les procès-verbaux des séances du 20 avril 2026 et 6 mai 2026 ont été adressés à l'ensemble des Conseillers Municipaux.

Les membres du Conseil Municipal sont invités à faire savoir si ces documents appellent des observations particulières de leur part.

Le Conseil Municipal est ainsi sollicité pour adopter les procès-verbaux des séances des 20 avril 2026 et 6 mai 2026.

En conséquence et après en avoir délibéré, je vous propose que le Conseil Municipal,

- adopte le procès-verbal de la séance du 20 avril 2026.
- adopte le procès-verbal de la séance du 6 mai 2026.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Pour : 29

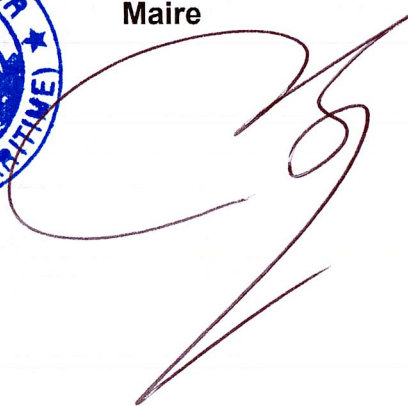
Contre : 0

Fait et délibéré les jours et ans sus indiqués
Pour extrait certifié conforme

Laurence VAUSSY
Secrétaire



Tony LEPRÊTRE
Maire



Délais et voie de recours :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.